

Frères, qu'on peut à juste titre appeler des bienfaiteurs de l'humanité, non seulement donnaient aux enfants qui leur étaient confiés une éducation qui était propre à en faire des hommes utiles et respectables, des hommes heureux et exemplaires, mais encore des hommes agréables par la douceur de leurs mœurs, par l'aménité de leur caractère et par la pratique des arts d'agrément. C'est ainsi que l'Eglise est redevable au Frère Paul de nombre de bons chantes qui ont reçu de lui les leçons et les exercices nécessaires pour se former à la musique vocale, surtout au chant grégorien, toujours si apprécié par ceux qui tiennent aux aspirations graves et pieuses. » Enfin l'auteur ajoute : « Le Frère Paul aimait et cultivait les mathématiques et en faisait souvent le sujet de la conversation avec ses amis. » (1)

Par ce qui précède on saisit tout de suite avec quel esprit le Frère Paul comprenait et remplissait sa charge d'instituteur ; il se rendait compte que son rôle ne consistait pas seulement à défricher les intelligences, mais encore à continuer cette formation du cœur, qui est l'œuvre de la mère, qui est l'œuvre par excellence ; en sorte que l'élève, ayant terminé son temps d'études, quittait l'école du Frère, non pas il est vrai, savant comme un notaire, mais sachant lire, écrire, calculer, même exécuter un morceau de plain-chant et surtout se conduire. On avait ainsi des hommes capables de se tirer d'affaire dans le monde et en même temps généralement bons et religieux. A ce travail de l'éducation à cette formation des esprits et des cœurs, le Frère Paul employait les meilleures énergies de son âme religieuse. Il y trouvait en retour une distraction bien propre à rompre la monotonie de sa vie et à égayer le silence de sa solitude.

Il paraît qu'une nièce du Frère vint un jour le rejoindre pour partager avec lui ses travaux et lui rendre les autres services qui étaient en son pouvoir. Nous connaissons bien trois petites nièces de notre Récollet, qui feront la classe tout près du palais épiscopal, alors que plus tard, le Frère résidera à l'évêché, et qui pouvaient être considérées comme ses nièces, car elles l'appelaient toujours leur oncle, mais leur âge ne permet pas de supposer qu'aucune d'elles put être la nièce en question, pour le moment, car aucune des trois n'atteignait sa seizième année avant 1826 et nous n'y sommes pas encore.

La personne qui nous a donné ce détail, le tenait de ses parents qui ont bien connu, certes, le Frère, alors qu'il était au couvent des

(1) Mémorial de l'éducation.

Récollets,  
notre Récollet  
Frère pour  
encore plus  
son Ordre  
Ce mode de  
en une espèce  
La sandale  
le danger de

Dans la  
aller à la qu  
suffiront p  
excepté de  
rester fidèle  
religieux da  
ter dans son  
impossible  
donc obligé  
subvenir à  
sa Règle, i  
quelques dar  
donnera, ex

Ces petites  
de notre Récollet  
du Frère pour  
nous sommes  
zèle du religieux  
par choix et

(A s